

Agen, mercredi 9 septembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

AIDE A DOMICILE

Le Département remet les clés de nouveaux véhicules aux professionnels du Lot-et-Garonne

Pour faciliter les déplacements des professionnels de l'aide à domicile et garantir la continuité des interventions auprès des Lot-et-Garonnais, le Conseil départemental poursuit son soutien à la mobilité en direction des deux principales fédérations associatives, l'UNA et l'ADMR. Les clefs de ces véhicules, acquis grâce à un financement de la CNSA, sont remises ce 9 septembre 2026 par Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental, et Annie Messina, vice-présidente du Département en charge de l'autonomie, à Françoise Marescq, présidente de l'UNA, et Marie-Jo Guipouy, présidente de l'ADMR.

Chaque jour, près de **1 500 professionnels de l'aide à domicile** interviennent auprès des Lot-et-Garonnais pour leur permettre de vivre chez eux le plus longtemps possible. Dans un département rural, où les distances entre les domiciles des personnes accompagnées peuvent être importantes, disposer d'un véhicule constitue une condition essentielle à l'exercice de ces métiers.

DES VEHICULES POUR SECURISER LES INTERVENTIONS AU DOMICILE

Conscient de cet enjeu, le Département a saisi dès 2025 l'opportunité offerte par la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)** et obtenu **710 458 € de crédits** afin de permettre aux services d'aide et d'accompagnement à domicile d'acquérir des véhicules.

Ces véhicules sont destinés notamment aux professionnels rencontrant des difficultés ponctuelles de mobilité : panne de leur véhicule personnel, interventions le week-end ou en horaires décalés, besoins spécifiques liés à l'organisation du service...

24 véhicules, dont plusieurs hybrides, ont ainsi été acquis par l'ADMR et l'UNA, les deux principales fédérations associatives du département, qui accompagnent près de **4 000 personnes âgées dépendantes**.

Répartis au plus près des territoires et des besoins, ces véhicules permettent à la fois **d'améliorer les conditions de travail des professionnels et de sécuriser la continuité des interventions** auprès des personnes accompagnées.

Le Département a d'ailleurs renouvelé sa sollicitation auprès de la CNSA en 2026 afin de poursuivre cet effort et permettre l'acquisition d'au moins autant de véhicules supplémentaires.

UN ENGAGEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL QUI VA BIEN AU-DELA DE LA MOBILITÉ

La remise de ces véhicules s'inscrit dans une politique départementale plus large en faveur de l'aide à domicile. Le Département agit à plusieurs niveaux pour soutenir les services, améliorer la qualité de l'accompagnement et renforcer l'attractivité des métiers.

UN SOUTIEN FINANCIER RENFORCÉ AUX SERVICES, SANS PESER SUR LES BENEFICIAIRES

Depuis 2020, le tarif horaire financé par le Département est passé de **20,50 € à 27,71 € en 2026**, soit une progression de plus de **35 % en six ans**. Cet effort vise à soutenir l'équilibre économique des structures, contribuer à la valorisation des métiers et préserver une offre d'aide à domicile de proximité, sans répercuter cette hausse sur les personnes âgées ou en situation de handicap accompagnées.

UNE DOTATION QUALITE POUR AMELIORER LES ACCOMPAGNEMENTS

En complément du tarif horaire, le Département mobilise en 2026 une dotation qualité correspondant à une valeur de référence de **3,41 € supplémentaires par heure d'activité APA/PCH**. Elle permet notamment de soutenir des actions en faveur des personnes les plus dépendantes, des interventions en milieu rural, de la formation et du tutorat des professionnels, de la qualité de vie et des conditions de travail ou encore de la prise en charge des situations complexes.

Parmi les initiatives soutenues figure notamment **ActiDuo**, qui permet aux personnes accompagnées de pratiquer des activités physiques douces à domicile avec l'aide de leur intervenant, afin de prévenir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

MIEUX COORDONNER L'AIDE ET LE SOIN

Le Département accompagne également le rapprochement entre les services d'aide à domicile (SAAD) et les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), avec la création progressive de services autonomie à domicile mixtes. Plusieurs projets sont déjà engagés avec l'UNA et l'ADMR, notamment à Monflanquin, dans l'Albret, sur le territoire du Confluent Gascogne et au sein du GCSMS SAD 47.

L'objectif : proposer aux personnes âgées et à leurs familles un **parcours plus simple, plus lisible et mieux coordonné**, au plus près de leur domicile.

DONNER ENVIE DE REJOINDRE LES METIERS DE L'AIDE A DOMICILE

Enfin, pour répondre aux besoins croissants de recrutement du secteur, le Département déploie depuis octobre 2025 des **parcours de découverte des métiers de l'aide à domicile** sur plusieurs bassins de vie.

Sur les cinq territoires où ces parcours ont été organisés entre octobre 2025 et juin 2026, **16 participants ont signé un contrat à l'issue du parcours**. L'UNA et l'ADMR jouent un rôle essentiel dans cette démarche en mobilisant leurs professionnels de terrain pour faire découvrir concrètement les métiers et transmettre leur expérience.

UNE MEME AMBITION : PERMETTRE A CHACUN DE VIVRE CHEZ SOI

À travers la remise de ces nouveaux véhicules comme à travers l'ensemble de ces dispositifs, le Département affirme une même priorité : **donner aux services d'aide à domicile les moyens d'agir efficacement et garantir aux Lot-et-Garonnais qui en ont besoin la possibilité de continuer à vivre chez eux dans les meilleures conditions**.

Mobilité, financement, qualité de l'accompagnement, coordination et attractivité des métiers : autant de leviers mobilisés pour conforter une aide à domicile de proximité, indispensable à la solidarité et à l'équilibre des territoires.

Chiffres clés

1 500 professionnels de l'aide à domicile mobilisés chaque jour

710 458 € de crédits CNSA obtenus pour soutenir la mobilité

24 véhicules déjà acquis

4 000 personnes âgées dépendantes notamment accompagnées par l'ADMR et l'UNA

+ 35 % d'évolution du tarif horaire financé par le Département depuis 2020

3,41 € de dotation qualité de référence par heure APA/PCH en 2026

16 nouveaux contrats après le parcours « découverte des métiers » entre octobre 2025 et juin 2026

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr